AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE VOSGES

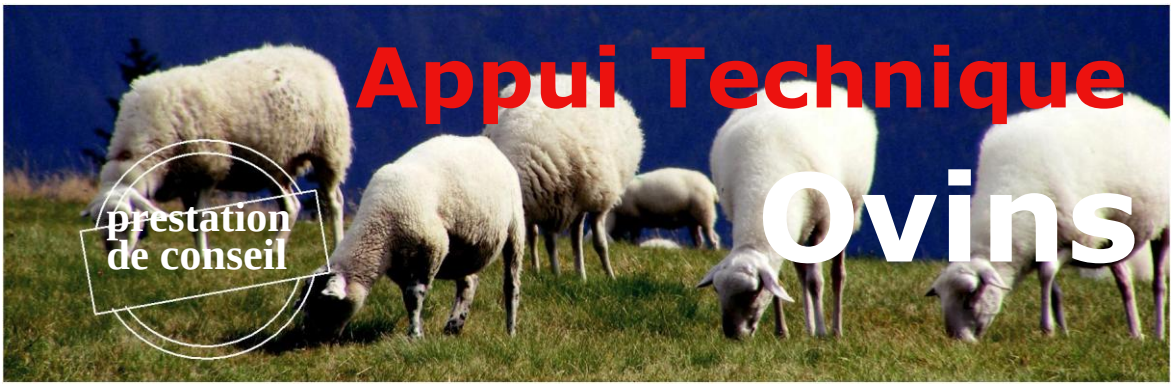

Appui Technique Ovins

Pour optimiser la conduite de votre troupeau

Objectifs

Vous perfectionner techniquement et **connaître les impacts économiques** de vos pratiques
- faire le point sur la cohérence globale de l'exploitation
- faire le point sur les résultats technico-économique de l'atelier ovin
- consolider les points forts de l'atelier
- dégager les pistes d'amélioration et les moyens à mettre en oeuvre pour accroître les performances liées aux traitements des mammites

Service

Analyse des résultats technico-économiques de l'élevage :
- résultats de reproduction : prolificité, mortalité, productivité numérique et pondérale
- bilan d'alimentation : kg de concentré / brebis, kg de concentré / agneaux, solde sur coût alimentaire
- analyse de la marge brute au travers du poids, classement et prix de vente des agneaux

Comparaison et positionnement de l'élevage d'après un ensemble d'exploitations locales (fermes réalisant l'appui technique + fermes du Réseau d'élevage)

Mise en avant des **pistes d'amélioration et des moyens à mettre en oeuvre** pour atteindre de nouveaux objectifs de production

Résultats

Une gestion de la troupe optimisée pour atteindre vos objectifs
- une validation et/ou amélioration de la cohérence globale de l'exploitation
- une conduite de la reproduction améliorée
- des ajustements des programmes d'alimentation des mères et des agneaux en fonction des fourrages disponibles et du coût financier

Livrables

Résultats technico-économiques
Compte-rendu

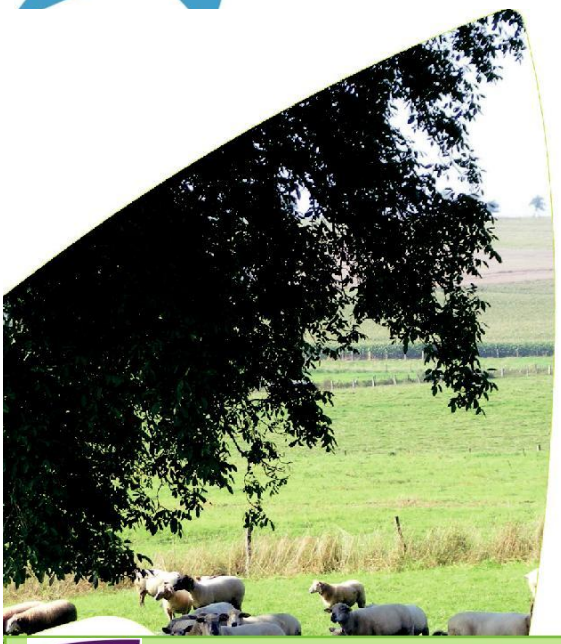

Public

Tous les éleveurs d'ovins du département

Les +

+ de concret
Des conseils pratiques donnés par notre conseiller spécialisé

+ de pertinence
Les pratiques techniques sont mises en parallèle des résultats économiques pour les valider ou non

Modalités

Temps nécessaire : une 1/2 journée en exploitation + une 1/2 journée au bureau (facturation au tarif du conseil généraliste agricole de l'année en cours – tarif et condition de vente sur demande) Prestation individuelle assurée par un conseiller spécialisé.

Cette prestation peut bénéficier d'une aide de 300 € par appui dans le cadre du Contrat Plan Etat Région.

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la Chambre d'Agriculture des Vosges - 17 rue A. Vitu 88026 Epinal cedex - Tél 03 29 29 23 23 - Fax 03 29 29 23 60 - Email : contact@vosges.chambagri.fr
Site : www.vosges.chambre-agriculture.fr
Assistante de marché : Rachel HENRION